

**BULLETIN
MUNICIPAL
AUNAY-SOUS-CRÉCY**

**N° 55
2025**

Lever du soleil à Villiers



Eglise sous la neige

DANS CE NUMÉRO :

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- Page 3 MOT DU MAIRE - ÉDITO
- Page 4 LE CONSEIL MUNICIPAL ORGANIGRAMME - ETAT CIVIL 2024
- Page 6 LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LA COMMUNE - TRAVAUX CANALISATION
- Page 8 EAU/ASSAINISSEMENT - DEJECTIONS CANINES - BRUIT DE VOISINAGE
- Page 10 TARIFS SALLE DES FETES - INFORMATIONS PRATIQUES
- Page 12 LE RECENSEMENT - SNU : SERVICE NATIONAL UNIVERSEL
- Page 14 SIRSAB - REMISE DES LIVRES 2024
- Page 16 TRANSPORT A LA DEMANDE - APPLI TRANSIT - ECOLE
- Page 18 AGGLO DU PAYS DE DREUX

ASSOCIATION

- Page 20 AEAC - ASSOCIATION LUDOMIA
- Page 22 ASLAC
- Page 24 COMITE DES FÊTES
- Page 26 AMICALE DES ANCIENS - PAROISSE - FNACA - CCAS
- Page 28 MICRO-CRÈCHE BABY VILLAGE - ASSOCIATION FAITES DU SPORT
- Page 30 POMPIERS - ASSOCIATION ICN

DIVERS

- Page 32 HISTOIRE D'AUNAY-SOUS-CRÉCY
- Page 34 SITE INTERNET - PANNEAU POCKET
- Page 36 SOUVENIRS - CHARADES
- Page 38 REMERCIEMENTS

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année 2025, au nom de tout le conseil municipal, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous, votre famille et vos proches.

Je tiens à remercier chaleureusement les diverses associations qui dynamisent notre commune tout en préservant un lien intergénérationnel.

Je souhaite également souligner le travail quotidien de l'ensemble des agents qui s'efforcent d'améliorer la qualité de vie des habitants.

L'année 2024 n'a pas permis de réaliser de nouveaux investissements, à l'exception du passage de tout l'éclairage public en LED avec une coupure entre 23h et 6h, projet débuté en 2022.

Gérer la commune n'est pas un long fleuve tranquille. Entre problème de voisinage, une administration exigeante, et de nouveaux règlements qui imposent des dépenses supplémentaires, la tâche est ardue. Nous avons réussi à diminuer nos dépenses de fonctionnement, mais la hausse des coûts énergétiques met constamment notre budget à rude épreuve.

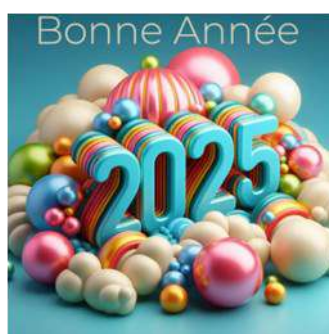
L'année 2024 n'a pas non plus permis de réaliser les travaux d'investissements sur notre groupe scolaire, bien que les travaux d'isolation et de remplacement des fenêtres vétustes soient grandement nécessaires pour réduire les factures d'énergie.

L'année 2025 ne s'annonce guère mieux. La pérennité de l'école est en jeu et nous devons cette année prendre une décision cruciale pour l'avenir du groupe scolaire et de notre village.

Des manifestations festives ont ponctué l'année : le 14 juillet, le marché de Noël et la distribution de jouets aux enfants par le père Noël, la fête de l'école, la remise des colis gastronomiques à nos aînés lors d'un apéritif convivial, et la mise en place d'activités sportives comme la gymnastique pour les seniors et le Pilates. Bientôt, des activités pour nos aînés seront proposées par le service LISA de l'ADMR.

Comme vous pouvez le constater, notre commune est active grâce à nos associations et c'est grâce à votre présence à ces manifestations qu'elles continuent de vivre.

Chers administrés, je vous souhaite une merveilleuse année 2025 faite de partage, de solidarité et de bien vivre à Aunay-sous-Crécy.



Le Maire
Jacques RIVIERE

LE CONSEIL MUNICIPAL ORGANIGRAMME

Le Maire



Jacques RIVIERE
Toutes Commissions

Les Adjoints



Fan LAVOISÉ
Commissions : Appel d'offre – CCAS
Fêtes et cérémonies – Finances – SIRSAB
Logement – Informations – Ressources humaines



Anthony TORNIL
Commissions : Finances – Travaux
Informations – Ressources humaines
Appel d'Offre – Fêtes et cérémonies



Corinne COURCIER
Commissions : SIRSAB – CCAS
Finances – Informations
Logement – Ressources humaines

Les Conseillers



Christophe REFFIENNA
Commissions : Finances
Travaux – Appel d'Offre – SIPIS



Béatrice MARAND
Commissions : Logement
CCAS – Appel d'Offre



José PEREIRA
Commissions : Travaux
Ressources humaines – Fêtes et cérémonies



Yvon PERROT
Commissions : Finances – Travaux
Appel d'Offre – SIPIS – Logement
Fêtes et cérémonies – Ressources Humaines
CCAS – SIPIS



Carole MACHARES
Commissions : SIRSAB – Informations
CCAS – Fêtes et cérémonies



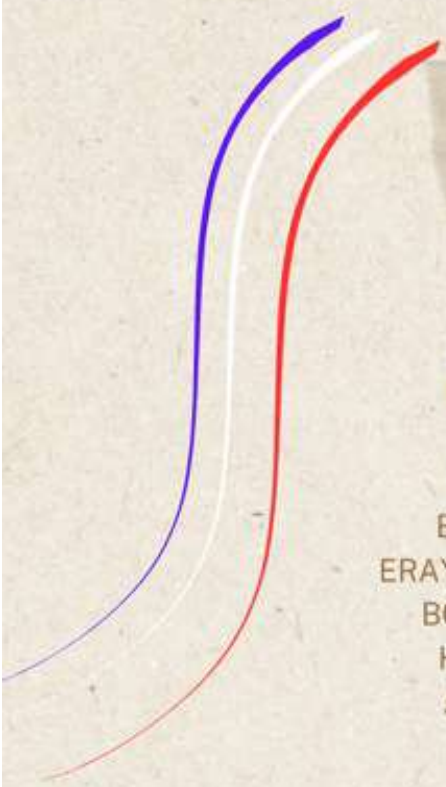
Mélodie LEGALLOIS
Commissions : Finances – Logement
CCAS – Appel d'Offre
Ressources Humaines



Stéphane BRULARD
Commissions : Travaux – Appel d'Offre
SIPIS – Logement – Ressources Humaines
Fêtes et cérémonies



Ronan LE GALL DU TERTRE
Commissions : Travaux – Informations
SIRSAB – CCAS



ETAT CIVIL 2024

NAISSANCES

BELLAREDJ Mélia née le 16/04/2024
ERAY Eva, Sylvie, Michelle née le 14/05/2024
BOUCHENTER Nour née le 24/05/2024
HAMDOUNI Rkaya née le 01/10/2024
ABBASOGLU Naïm né le 21/11/2024

MARIAGES

PIGERRE Willy, Sébastien et TENNOUNE Meriem le 06/01/2024
BELLAREDJ Aurélien Mohamed Arnaud et BALKIS Belvine le 27/01/2024
COCHETEAU Patrick Bernard Maurice Marius et THIERRY Sylvie, Aimée, Evelyne le 14/12/2024

PACS

STERPIONE Théo Jacques Bernard et NIQUET Amélia Maryse le 20/12/2024

DECES

ARRHIOUI Mounir le 05/01/2024
BAUDRON Léonce, Auguste, Gaston le 12/02/2024
GUITTARD René, Rémy le 16/02/2024
MANKOWSHI Félix, Michel le 26/03/2024
BONO Michel, Louis, Marie le 31/03/2024
PEPIN Denise, Yvonne, Germaine épouse BONO le 11/06/2024
CAMPAS Franck, Marcel, Roger le 31/07/2024
LOBGEOIS Christian, Gérard le 30/08/2024
JACQ Michel le 04/12/2024



TRAVAUX REALISES SUR LA COMMUNE EN 2024



- Mise en place de pierres autour du stade pour limiter l'accès aux gens du voyage.
- Obtention d'une nouvelle lame de déneigement.
- Rénovation des volets et du portail dans les logements Grande rue.



Troisième et dernière phase de travaux de l'éclairage public : tout notre village est en LED (lumière à basse consommation). Nous faisons partie des 40% des villes à avoir notre parc d'éclairage public entièrement en LED.

La fin des travaux de construction de la maison des associations. La peinture et le carrelage ont été réalisés avec l'aide de bénévoles de l'ASLAC, de l'Amicale des Anciens, du comité des fêtes, et de la présidente de l'AEAC. Merci à eux.



TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE



L'Agglo du Pays de Dreux, en tant que maître d'ouvrage, a entrepris des travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable depuis le Bois des Aises jusqu'au lieu-dit Villiers, et a procédé au changement des compteurs d'eau situés sur le domaine public.

Durant les travaux au Bois des Aises, une tranchée a été creusée pour installer une nouvelle canalisation le long du chemin des Bois des Aises, jusqu'à l'intersection avec la D928.



Ancienne canalisation en fonte datant de 1933.



Ces travaux ont commencé début juillet 2024 et se sont achevés au cours de la première quinzaine d'octobre 2024.

Traversée sous la route départementale
D928

EAU ET ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE



Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'entreprise SEFO (Groupe AQUALIA) a été désignée par l'Agglo de Dreux pour gérer l'eau potable dans notre commune.

Pour toutes demandes techniques (constat de fuite sur le domaine public, création de branchement, mutation de compteur, ...)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,

Contactez le Pôle Technique de l'Agglo du Pays de Dreux : 02 37 64 82 00

ASSAINISSEMENT



Depuis le 1^{er} octobre 2023, l'Agglo du Pays de Dreux a confié la gestion de son réseau d'assainissement collectif des eaux usées à un nouveau partenaire : AQUAD

Vous pouvez contacter AQUAD pour tout sujet sur votre facturation

Pour tout dysfonctionnement sur le domaine public, demande de raccordement au réseau collectif, etc. ...

Contact : AQUAD/AQUALIA : 02 37 431 430

1 rue Jean BERTIN 28500 VERNOUILLET



DEJECTIONS CANINES

Toutes personnes propriétaires et détenteurs d'un chien, doit ramasser les déjections que ce dernier aurait laissé sur la voie publique, y compris dans les caniveaux et les espaces verts publics.



L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2^{ème} classe selon l'article R632-I du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement.

L'amende est fixée à 35€ (mais certaines communes lui imposent une majoration de plusieurs centaines d'euros).

Quelles sont les obligations d'un propriétaire de chien ?

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- Tenir son animal en laisse
- Surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer
- Nettoyer ou enlever les excréments produits par son animal
- S'assurer que son animal ne génère pas de nuisance et trouble



BRUITS DE VOISINAGE

Les nuisances sonores, de quelques natures qu'elles soient, sont réglementées par un arrêté préfectoral N° 2012247-0004 du 03 septembre 2012.

Sont interdits tous les bruits gênants par leur intensité, leur durée, leur caractère agressif ou répétitif quelle qu'en soit la provenance.

Nuisances sonores – article 3 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... sont autorisés uniquement :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Nuisances sonores – articles 4 :

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Dans le cas du non respect de ces articles, une amende pourra être appliquée.





SALLE DES FETES

Commune d'Aunay-sous-Crécy



La salle des fêtes est ouverte à la réservation aux :

- Habitants et aux associations de la commune d'Aunay-sous-Crécy et du Boullay-les-Deux-Eglises
- Associations extérieures
- Commerciaux

Tarif	Journée (hors Week-End)				Week-End			
	Commune	Association Extérieure et Boullay-les-Deux-églises	Association commune	Commercial	Commune	Association Extérieure et Boullay-les-Deux-églises	Association commune	Commercial
Été	175 €	300 €	1 gratuite + charges 100€ + charges pour les suivantes	600 €	400 €	600 €	1 gratuite + charges 100€ + charges pour les suivantes	1 100 €
Hiver	225 €	350		700 €	500 €	700 €		1 300 €

Caution : 1 000 €

Été : 1er juin au 30 septembre

Hiver : 1er octobre au 31 mai

Prix chauffage inclus

Si consommation de chauffage supérieure à 400 kWh pour les particuliers : 0,60 € kWh

Attention : la salle est équipée d'un limiteur sonore (en application du décret n° 98-1143 du 15/12/1998) qui coupe automatiquement l'électricité de la salle.

Vous avez la possibilité de réserver la salle des fêtes en ligne.

Pour toutes réservations et tous renseignements complémentaires, veuillez contacter le secrétariat de la mairie au 02 37 82 63 45 **aux horaires d'ouverture.**

VOTRE MAIRIE



✉ 8 rue de la Filature
28500 AUNAY-SOUS-CRECY

☎ 02 37 82 63 45
@ www.aunay-sous-crecy.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi / Mardi / Jeudi : de 14h00 à 17h00
Mercredi / Vendredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Pour toutes demandes, merci de prendre rendez-vous en Mairie.

VOTRE AGENCE POSTALE



✉ 8 rue de la Filature
28500 AUNAY-SOUS-CRECY

☎ 02 37 82 63 45

Horaires d'ouverture :
Du lundi au Vendredi : de 14h00 à 17h00

LES NUMEROS UTILES

Service-Public.fr



URGENCE

Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
					
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril

Parcours de citoyenneté

3 étapes obligatoires



Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur lieu de résidence dans le courant du mois de leur anniversaire ou par téléprocédure via le portail internet service-public.fr, service « RCO » (Recensement Citoyen Obligatoire).

Pour accomplir cette démarche, vous devez vous munir de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille sur lequel vous apparaissez..

Une attestation de recensement sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

Attention : la mairie ne délivre pas de duplicata de l'attestation de recensement. Un justificatif peut être établi par le bureau du service national de Rouen.

CSNJ (Centre du Service National et de la Jeunesse)

3 rue d'Herbouville

CS 11313

76178 Rouen cedex

09 70 84 51 51

csnj-rouen.contact.fct@intradef.gouv.fr

Tout jeune ayant été recensé doit signaler : changement de domicile, changement de situation familiale et/ou professionnelle, au CSN (Centre du Service National) de Rouen et ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.

La durée de la JDC est d'une demi-journée. Elle se déroule soit le matin, soit l'après-midi.



Le **Service national universel** est un service civil qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans (il est nécessaire d'avoir 15 ans à la date du séjour) souhaitant vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et se découvrir un talent pour l'engagement.

La chance de vivre une expérience unique et gratuite durant laquelle vous développerez vos connaissances et compétences à travers de nombreuses activités (PSCI, initiation à l'auto-défense, différentes activités physiques de cohésion, des pratiques sportives partagées, éducation financière, pratique de différentes formes de débats, mais aussi différentes formes d'engagements notamment au travers des actions engagées des colorations, etc.) tout en partageant les valeurs de citoyenneté, de solidarité et du vivre ensemble.

Pourquoi faire le SNU ?

Le SNU est un dispositif **gratuit** et **compatible avec la scolarité** qui vous offre l'opportunité de vivre une **aventure unique** au cours de laquelle vous pourrez notamment faire l'expérience de la cohésion en côtoyant pendant 12 jours des jeunes venus d'autres départements, vivre les valeurs de la République, réfléchir aux enjeux de société (développement durable, discrimination, etc.), acquérir les connaissances et les réflexes utiles face aux risques et menaces mais également découvrir des formes variées d'engagement.

Quelles sont les contreparties offertes par le SNU ?

Tout d'abord, vous pourrez bénéficier durant le séjour d'une formation à la prévention et secours civiques niveau I (PSCI) qui vous apprendra à réagir face à des situations de la vie quotidienne (malaises, traumatisme, etc.).

La participation au séjour de cohésion et à la Journée Défense et Mémoire organisée pendant le séjour vous permettra par ailleurs de valider votre Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et de demander une équivalence. En revanche, les jeunes non-inscrits au SNU doivent effectuer leur JDC.

En plus de la validation de votre JDC, la participation au séjour de cohésion vous donne un accès à une plateforme d'apprentissage du code de la route. La validation de la phase 2 vous permet de bénéficier en outre d'une première inscription gratuite à l'examen théorique.

Vivre une expérience d'engagement dans le cadre du SNU, c'est aussi se sentir utile, se valoriser, voire se démarquer dans un curriculum vitae et sur Parcourssup.

Pour tout renseignement complémentaire :

Vos contacts :

Thierry JOURDAN, Chef de projet SNU ou Sylvia GUILLOU FROTTIER, Assistante - Gestionnaire

snu28@ac-orleans-tours.fr

02 34 42 94 74 ou 02 34 42 94 84

Syndicat Intercommunal du Regroupement Scolaire Aunay Sous Crécy et Boullay les Deux Eglises

Lors de l'arbre de Noël 2023 à la salle des fêtes, les enfants avec l'aide du personnel du SIRSAB, avaient réalisé des cartes de vœux, des petits sapins de Noël, ainsi que des petits photophores tous pailletés.



Le personnel avait confectionné des pains d'épices qui ont été victimes de leurs succès très rapidement.



Le renne Rudolph a orné les portes de la cantine



A la garderie, des cœurs ont été peints par les enfants.



Aux beaux jours, après la cantine les enfants ont bénéficié du matériel mis à leurs dispositions, pour jouer sur le city stade après le repas.

Le 21 juin 2024, la cantine avait organisé un pique-nique qui devait se dérouler en extérieur, mais la météo n'avait pas décidé de coopérer.



Le 28 juin 2024, la kermesse avait lieu sous un magnifique soleil pour le bonheur de tous. Les enfants de la cantine, avaient préparé depuis des semaines, une danse accompagnée d'une chanson.





Remise des prix 2024



Comme chaque année, a eu lieu la remise des prix pour les élèves de CM2, à l'ombre des tilleuls, dans une atmosphère de fin d'année scolaire.

Mais cette année, l'ambiance n'était pas la même. Notre généreux donateur, Monsieur François HUREL, n'était plus parmi nous. Sa sympathie, sa bonne humeur et sa jovialité nous a manqué.

Madame HUREL a tenu à continuer cette tradition, et nous a honorés de sa présence pour ce sympathique moment.

Nous avons une tendre pensée pour Monsieur François HUREL qui durant tant d'années, a prouvé à travers cette petite manifestation, son attachement aux enfants de la commune. Nous vous en remercions mille fois.

Jacques RIVIERE, Maire et Président du SIRSAB

Débarquement du 6 juin 1944

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie, l'école et les conseils municipaux du Boullay-les-Deux-Eglises et d'Aunay-sous-Crécy se sont associés à cet évènement.

Après un rassemblement devant la mairie, nous sommes allés devant le monument aux morts du cimetière. Les enfants, les parents, les conseillers se sont recueillis pour rendre hommage aux disparus de ce tragique combat.

Les élèves ont été très sensibles et respectueux à la mémoire des disparus de cette grande bataille.

Cette cérémonie s'est terminée par un petit verre de l'amitié et des bonbons pour les enfants.



TRANSPORT A LA DEMANDE



La mobilité pour tous

Le transport à la demande Linéad dessert l'ensemble de l'Agglo du Pays de Dreux.

Pour connaître l'arrêt TAD (Transport à la Demande) le plus proche de chez vous et les destinations proposées, appelez la centrale de réservation au numéro ci-dessous au **0970 820 621**

Pour les Personnes à Mobilité Réduite

Si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer, vous pouvez bénéficier d'un transport d'adresse à adresse sous certaines conditions.

Les tickets à l'unité (**3€**) sont vendus à bord du minibus ou par carnet de 10 (**30€**).

Toutes les infos sur le site Linéad

Pour plus de détails sur le service de Transport À la Demande, contactez **l'Espace Linéad, gare routière de Dreux – 02 37 42 10 10 – clients.linead@keolis.com**



transit

C'est nouveau !

Pour consulter les horaires en temps réel et faire une recherche d'itinéraire, téléchargez l'appli Transit !

Vous y retrouverez également :

- Les prochains départs à proximité

- Le suivi de votre bus en temps réel sur la carte

- Les notifications en cas de perturbations sur votre ligne

- Et bien plus encore

Pour télécharger l'Appli Transit, ça se passe ici :



L'école à la rencontre des monstres et créatures fantastiques !

En 2023/2024, les élèves sont devenus de véritables petits montres ! Ogres, sorcières, vampires, dragons, et autres créatures n'ont plus des secrets pour nous, nous les avons traqués, et connaissons leurs modes de vie et leurs habitudes ...

Nous sommes allés à leur rencontre au cinéma, à la médiathèque, au Labyrinthe du Thymerais où nous avons gagné une chasse au trésor dans « la forêt enchantée », ou encore au château de Breteuil, où nous avons retrouvé tous les personnages des contes de Perrault. On peut dire que c'était une année fantastique !



Par ailleurs, la classe de CM1/CM2 a participé au « Parlement des Enfants », un concours pour lequel ils ont écrit une loi sur le thème du sport. Malheureusement, celle-ci n'a pas été retenue pour la finale, à l'Assemblée nationale, mais nous sommes tous très fiers d'eux !

Les CM2 ont participé pour la première fois au « P'tit tour à vélo », organisé par l'USEP, et ont adoré cette journée, d'autant plus que le soleil était présent !

Enfin, comme chaque année, les quatre classes ont pu se regrouper lors de moments conviviaux comme le marché de Noël, la Saint Patrick, les 100 jours d'école, la demi-journée « Non au harcèlement », la demi-journée « laïcité », la kermesse avec son spectacle, ou encore lors de la venue traditionnelle de Madame Hurel à l'école en toute fin d'année, pour dire au revoir aux CM2 et leur offrir un livre en souvenir de leurs années à l'école primaire. Toute l'école a eu une pensée émue pour Monsieur Hurel, qui a toujours montré son soutien avec sourire et bienveillance.

Nous remercions tous les personnels et partenaires de l'école qui font toujours en sorte d'être présents pour nous. À bientôt !

Mme Muzzin Méghann, Directrice d'Ecole primaire Maurice Hurel

AGGLO DU PAYS DE DREUX RETOUR SUR

2024

L'Agglo du Pays de Dreux est votre collectivité. Les élus de votre commune y siègent pour défendre vos intérêts et travailler ensemble sur des projets communs, dans le but d'améliorer le quotidien de tous et de répondre aux besoins de chacun.

Voici une rétrospective de quelques-uns des événements marquants de l'année 2024.

Au quotidien, retrouvez toute l'actualité sur www.dreux-agglomeration.fr

EXPOSITION

NOS ASSIETTES ONT UN VISAGE

Le Projet Alimentaire Territorial a pour objectifs de **soutenir les professionnels de la chaîne alimentaire et de faciliter l'accès à une alimentation saine et de proximité pour tous**. Des actions concrètes sont prévues sur l'ensemble du territoire et, pour commencer, une exposition itinérante mettant en valeur plusieurs acteurs de la chaîne alimentaire. Cette galerie de portraits, dont le parti pris est volontairement artistique, permet de **découvrir ou de redécouvrir le visage, le sourire, le regard, de ceux qui œuvrent au quotidien pour favoriser l'accès à une alimentation de qualité**.



Jeux de société à la Médiathèque, (Janvier 2024)



DÉCHETS

L'APPLICATION QUI FACILITE LA VIE

Quel jour sortir les poubelles ? Dans quel bac déposer un tube de dentifrice vide ? À quelle heure ouvre la déchèterie ? **Toutes les réponses aux questions en matière de tri des déchets se trouvent à portée de main grâce à l'application mobile gratuite Mes Déchets - Agglo Pays Dreux.** Les plus de l'appli ? Géolocalisation pour des informations précises, date de collecte selon les flux, calendrier de collecte imprimable, informations sur le tri, points d'apport volontaire les plus proches et information en temps réel grâce à l'activation des notifications. **Parlez-en autour de vous !**



ASSAINISSEMENT

AQUAD, UN NOUVEAU DÉLÉGATAIRE

La compétence *Assainissement collectif* est exercée soit par votre Agglo, soit par des syndicats intercommunaux. En 2024, l'Agglo a confié la **gestion de son réseau d'assainissement collectif des eaux usées à AQUAD**. Ce changement d'exploitant résulte de la fusion de 4 délégations en 1, permettant ainsi de mutualiser les coûts, faciliter la gestion et le suivi de l'ensemble des usagers. Sur les 25 communes concernées, Aquad **gère les interventions en cas de dysfonctionnements sur le domaine public, les demandes de raccordement au réseau collectif, les contrôles des installations d'assainissement privées d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales...**

ÉVÈNEMENTS

LA SPECTACULAIRE ÉDITION² DE CHAMPS LIBRES

Cette 2^e édition concrétise le fait que le FESTIVAL CHAMPS LIBRES donne à voir notre territoire, ses paysages et patrimoines, de manière insolite et joyeuse. **Du 9 au 12 mai, à travers 8 communes** (Nonancourt, St Lubin-des-Joncherets, Le Boullay-les-deux-Églises, Châteauneuf-en-Thymerais, Boncourt, Anet, Écluzelles et Mézières-en-Drouais), **13 690 spectateurs ont assisté à un ou plusieurs des 25 spectacles d'arts de la rue proposés gratuitement.**

Rendez-vous du 29 mai au 1^{er} juin 2025 pour la 3^e édition ! Un indice ? L'inauguration se déroulera à Saint-Rémy-sur-Avre !

MÉDIATHÈQUE : LA NUIT DE LA LECTURE

La Médiathèque de l'Odyssée était en fête le 20 janvier dernier à l'occasion de la Nuit de la lecture, événement organisé chaque année par le Centre National du Livre (CNL). **Les histoires de la conteuse Nathalie Van Cappel et la musicienne Annelise Roche ont enchanté le public, qui a pu jouer, danser et partager de beaux moments de convivialité pour célébrer la culture dans tous ses états.** Rendez-vous les 24 et 25 janvier 2025 pour la prochaine édition !

AIDES FINANCIÈRES

REDYNAMISER L'INDUSTRIE DU TERRITOIRE

L'Agglo, conjointement avec la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France, est lauréate du dispositif national Territoires d'industrie, intégré au plan d'investissements France 2030. Le montant global de cette aide s'élève à 100 millions d'euros par an pendant 5 ans, redistribués entre les lauréats, avec un objectif clair : **réindustrialiser le territoire, en favorisant les technologies innovantes et en soutenant la transition écologique.** Intégré à ce programme national, l'appel à manifestation d'intérêt « rebond industriel » a permis à 12 entreprises industrielles des deux collectivités de bénéficier d'une aide supplémentaire de 2,5 millions d'euros.

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LA RURALITÉ

Le nouveau programme LEADER est lancé pour la période 2023-2027. 872 000 euros d'aides de l'Union européenne visent à soutenir des projets favorisant le développement des zones rurales et l'emploi. **Vous avez un projet pour le développement local, en lien avec le tourisme, l'économie de proximité, les mobilités douces, les services... ? L'Agglo vous accompagne !** Contact : leader@dreux-agglomeration.fr



ANNIVERSAIRE

**2014 > 2024
10 ANS DE L'AGGLO !**

Retrouvez l'Agglo du Pays de Dreux d'aujourd'hui, son énergie créatrice, ses atouts patrimoniaux et paysagers, ses ambassadeurs...



Visionnez
la vidéo en flashant
ce QR Code

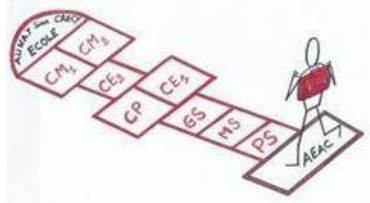


Festival CHAMPS LIBRES
Cie, Alta Gama, Mentir lo Mínimo,
(Anet, 11 mai 2024)

MOBILITÉ

TRANSPORTS URBAINS ET PÉRI-URBAINS : RESTRUCTURATION DU RÉSEAU

L'Agglo du Pays de Dreux a voté une restructuration de son réseau de transports urbains et péri-urbains, afin d'être cohérente en matière de protection de l'environnement et de permettre l'accès au plus grand nombre à ce service. **En s'appuyant sur la réalité des usages observés, les dessertes des bus ont été optimisées, tout en tenant compte des demandes d'ajustements formulées par certaines communes du territoire.** Ainsi, selon les lignes et selon les besoins, des modifications d'horaires (en heures creuses, en heures de pointe, ou le samedi) ont été proposées, ainsi que des adaptations d'itinéraires et de points de dessertes.



L'équipe de l'A.E.A.C. vous souhaite une excellente année 2025 !

Un nouveau bureau de l'association des Amis de l'Ecole d'Aunay-sous-Crécy a été élu le lundi 30 septembre 2024. Voici ses membres :

Laura AUBARD (présidente),
Vanessa SAUGER (vice-présidente),
Mélissa THEPOT (trésorière),
Joannie DEMONTOUX (secrétaire),
Rebecca OZDEMIR (vice-secrétaire)



L'association a pour objectif d'accompagner les parents et les enseignants dans la réussite scolaire de chaque enfant. Elle contribue activement à la vitalité de l'école et favorise les liens entre les familles. En soutenant les projets pédagogiques de l'équipe enseignante, elle participe à leur financement. Tout au long de l'année, l'association s'efforce d'organiser des événements qui renforcent la convivialité au sein de l'école, tout en contribuant à l'épanouissement des enfants et à leur plaisir d'y apprendre.

Cette année, plusieurs événements sont prévus :

- Des goûters offerts aux enfants pour Halloween et Pâques.
- La vente de produits pour Noël (sapins, chocolats, objets)
- La vente de Madeleines Bijou
- La vente de chocolats de Pâques et une tombola
- La kermesse ...

Nous tenons à exprimer nos plus sincères remerciements à toutes les personnes qui s'engagent activement pour faire vivre cette association. Un grand merci aux parents d'élèves, aux enseignantes, à l'équipe municipale, ainsi qu'à tous ceux qui soutiennent l'association en participant à nos ventes de sapins, de chocolats ou en achetant l'un de nos autres produits. Un immense MERCI à chacun d'entre vous !

Si vous souhaitez vous impliquer davantage, nous aider ponctuellement ou être informé de nos actualités, n'hésitez pas à contacter Laura au 06.85.07.91.76, à consulter la page Facebook de l'AEAC, ou à rejoindre notre groupe WhatsApp via le QR code ci-dessous.



Nous vous souhaitons une excellente année 2025 !

L'équipe de l'AEAC

Une année bien remplie pour l'Association Ludomia

L'année dernière, la ludothèque a dû augmenter ses créneaux d'ouvertures afin de satisfaire au mieux les adhérents étant de plus en plus nombreux et venant toujours de plus en plus loin (la salle ne permettant pas d'accueillir autant de personnes).

Cette année, beaucoup d'animations ont eu lieu en plus de nos ouvertures hebdomadaires :

- Avril 2024 : Participation au festival « Si on jouait » de La Loupe, qui nous a permis de rencontrer différents professionnels du jeu mais également d'obtenir de nouveaux adhérents.
- Mai 2024 : Organisation avec l'association Tréon Loisirs des « 24h du jeu » au sein de l'école primaire de Tréon.
- Juin 2024 : Organisation d'une foire à tout autour de la salle des fêtes d'Aunay-sous-Crécy. Participation à la Kermesse de l'école Maurice Hurel d'Aunay-sous-Crécy
- Octobre 2024 : Organisation de la tournée d'Halloween dans le village.
- Novembre 2024 : Organisation de la ludonight 3^{ème} édition au sein de la salle des fêtes d'Aunay-sous-Crécy.

Cette année, nous avons également augmenté le nombre de « soirées partages ludiques » organisées le vendredi de 20h30 à minuit pour les adolescents et adultes au sein de la ludothèque (salle pompadour, rue de la Filature). Le nombre de places étant limitées à 12 personnes, ces soirées étaient vite complètes. C'est pourquoi, l'équipe a décidé d'organiser deux soirées partages ludiques par mois au lieu d'une. Nous remercions notre membre Sébastien Tuillas de prendre en charge ce nouveau créneau d'ouverture « soirée partage ludique ».

Cette année, plusieurs structures se sont ajoutées à nos adhérents (particuliers), c'est le cas du centre de Loisirs de Tréon, qui vient à la ludothèque avec 10 enfants un mercredi après-midi par mois, l'amical des anciens qui vient découvrir de nouveaux jeux afin d'en emprunter pour leur rendez-vous du jeudi, mais également l'école Maurice Hurel qui emprunte 4 jeux par période pour le créneau jeux de société de 9h à 9h30 chaque vendredi dans la classe des CE2, CMI, CM2.

A chaque assemblée générale, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux membres au sein de l'association nous permettant de perpétuer ces animations dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

A ce jour, l'association compte 12 membres qui s'occupent de l'organisation de l'association dont les membres du bureau :

Présidente : Anaïs GENTIL

Trésorière : Nora DURAND

Secrétaire : Marine GENTIL

Secrétaire adjointe : Amélie KUBIAK

Pour plus d'information sur l'association Ludomia, nous vous invitons à consulter notre site web <https://ludomia.fr> sur lequel vous pourrez également consulter notre catalogue numérique contenant plus de 700 jeux de société. Ou suivez-nous sur notre Page Facebook : Association Ludomia afin de ne louper aucune actualité de l'association.



Ludonight du 16 Novembre 2024

Une nouvelle année commence pour l'ASLAC. L'année passée a été bien remplie.

Je voudrais remercier Monsieur le Maire et tout le conseil municipal qui ont mis à notre disposition les infrastructures de la commune. Cela nous a permis d'organiser différentes manifestations.

Un grand merci aux membres de l'ASLAC et à tous les bénévoles qui se démènent toute l'année pour que les différentes manifestations soient une réussite. Merci à tous.



Les différentes manifestations :



Le loto du 19 Octobre a fait salle comble. Un seul regret, le peu de personnes de la commune.



La soirée Beaujolais du samedi 23 novembre a été une réussite malgré le peu de réservations.

La belote du samedi 7 Décembre

Des amateurs de belote se sont donné rendez-vous le samedi 7 décembre, à la salle des fêtes pour participer au concours de belote. Après avoir pris les inscriptions de chacun, les membres du bureau de l'association ont procédé au tirage au sort des équipes (30 équipes dont 3 de la commune).

PÉTANQUE

Le vendredi soir à partir de 20 heures et le dimanche après-midi sur le stade.

Pas de cotisation.

BILLARD

Ouvert à tous, tous les jours, toute l'année.
La cotisation mensuelle est de 13€.

Actuellement, nous sommes 9 adhérents mais les places ne sont pas limitées.

Vous pouvez venir le soir après 17 heures ne serait-ce que pour voir comment on fonctionne.





PING-PONG

Tous les mardis entre 17 et 19 heures à la salle des fêtes.
La cotisation annuelle est de 30 €.

GYMNASTIQUE

Cette année, une nouvelle activité animée par l'A.S.C. (Association Sportive et Culturelle) de Mézières a fait son apparition à Aunay.

Elle a lieu le mardi soir de 17h à 18h pour la Gym Séniors et le mercredi de 17h45 à 18h45 pour le Pilates.

Les séances se déroulent dans le préau de l'école/ Salle des Fêtes.



Le groupe des Séniors compte 12 inscrits



Et 16 au cours de Pilates

De plus, l'ASLAC et l'A.E.A.C. ont acquis un réfrigérateur pour la Maison Des Associations. L'ASLAC envisage d'organiser un loto pour contribuer à finaliser les travaux de la MDA Maison Des Associations. A cette fin, je lance un appel à toutes les associations de la commune à se mobiliser pour l'organisation de cet évènement.

Une fois de plus, je remercie tous ceux qui d'une façon ou d'une autre m'ont aidé tout au long de l'année écoulée et je souhaite à tous et à toutes une très bonne année 2025.

Le président José PEREIRA
et toute son équipe.



Le comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2025 !

Voici les manifestations de cette année 2024 :

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre



Merci aux enfants pour la lecture de la lettre du ministre des Armées.



Zélie, Suzon et Casey en pleine lecture de la lettre du 11 novembre 2024

Cette cérémonie a été l'occasion de commémorer le 80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie en présence d'un tout petit nombre d'Aunaisiens.

Lorsque les soldats alliés ont débarqué en Normandie il y a de cela 80 ans, ils n'avaient encore fait que quelques pas sur le long et héroïque chemin de la victoire. Cette victoire fut celle de la liberté et de tous les principes qui nous sont chers, qui ont fondé l'ordre mondial et qui sont aujourd'hui une nouvelle fois menacés. Alors que nous rendons hommage à leur courage, souvenons-nous de notre devoir historique de protéger ces idéaux.



Au cours de cette cérémonie, Sébastien Lecaplain a été décoré de l'insigne de porte-drapeau en récompense de ses 30 années en tant que porte drapeau au sein de la commune.

Voici les conditions pour pouvoir obtenir l'insigne de porte-drapeau :

Les bénéficiaires doivent justifier de dix années au moins, consécutives ou non, de services bénévoles comme porte-drapeau.

Peuvent également concourir, les sapeurs-pompiers, les policiers, les sauveteurs secouristes et les hospitaliers sur proposition des associations ou organisme dont il relève.



Pâques

L'AEAC, l'ASLAC et le comité des fêtes se sont associés afin d'offrir aux enfants de la commune une animation autour de Pâques et la recherche de chocolats.

Les enfants ainsi que les adultes présents se sont bien amusés et ce fut un succès.

Le 14 juillet fut encore une réussite ; 68 personnes l'ont célébré autour d'un buffet et ont pu se divertir avec les différentes animations de l'après-midi. Le concours photo organisé par l'ASLAC est toujours très apprécié.

Notre premier marché de Noël s'est déroulé dans une ambiance joviale, conviviale et familiale. 18 exposants divers et variés étaient présents et ont proposé des ventes de saucissons, de champagne, de vin, de bijoux, de parfums, de photos, de soins, décoration, de jeux.....



Les enfants du village ont eu l'occasion de venir récupérer leur jouet auprès du Père Noël qui les attendait avec une petite gourmandise. Cette réussite est dû en grande partie à l'implication des bénévoles, aux exposants et aux personnes venues en nombre dans la bonne humeur.

Nous tenions à vous en remercier grandement.

Voici les financements de cette année 2024 :

- Illuminations de Noël pour l'école et la salle des fêtes afin d'embellir le village.
- Une tranchée pour installer un nouveau poteau d'éclairage sur le stade..
- Achat de carrelage pour la maison des associations.



Objectifs 2025 :

Commémorations communales

Spectacles à définir

Concert à définir

Marché de Noël le 7 décembre 2025 notez la date dans votre agenda ☺

Nous remercions **tous les membres et les bénévoles** qui ont beaucoup œuvré encore cette année avec des manifestations souvent très régulières et intenses. Merci également à la municipalité pour son engagement à nos côtés.

Bonne année 2025 à tous, que cette année soit pleine de joie pour vous et vos proches.

A très bientôt lors des manifestations !

Anthony TORNIL et son équipe du comité des fêtes

AMICALE DES ANCIENS



AMICALE DES ANCIENS



De nouvelles personnes ont récemment rejoint notre groupe, qui se réunit chaque jeudi à partir de 14 heures pour des après-midis de jeux suivis d'un goûter dans une ambiance conviviale.

Pourquoi ne pas nous rejoindre ? Si vous trouvez les après-midis un peu monotones, surtout en hiver, nous pouvons même venir vous chercher.

Clara Stinat - Présidente
Tél : 06.87.28.15.18



COMMUNAUTÉ PAROISSIALE



COMMUNAUTE PAROISSIALE D'AUNAY SOUS CRECY

Notre village, avec ceux de Crécy-Couvé, Garancières en Drouais, Saulnières et Tréon, constitue l'une des communautés de la Paroisse Saint Etienne en Drouais.

Elle est animée au quotidien par une équipe dite de proximité qui rassemble des personnes bénévoles.

Les messes dominicales sont célébrées dans une de nos églises, avec en alternance, la communauté de Vernouillet-Garnay.

Plusieurs fois par an, une messe rassemble toute la paroisse dans l'église St Pierre de Dreux.

Les paroissiens en sont informés par un affichage dans chacune de nos églises ou par le feuillet Ma Paroisse.

Pour toutes informations concernant, la Catéchèse, les messes, les baptêmes, les mariages : soit laisser un message à paroisse.stetienne@dioceschartres.com ou bien appeler le 02.37.15.81.97.

Une permanence est assurée au 15 rue Mériquot à Dreux les lundis et mercredis de 14h à 17 h.

Pour les obsèques, les Pompes funèbres prennent contact directement avec la Paroisse.

Clara Stinat
06.87.28.15.18



Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Malgré le vieillissement de nos adhérents, la Fédération est toujours motivée pour défendre ses acquis et garder la reconnaissance des anciens combattants et victimes de guerre.

Aujourd'hui nous avons 6 adhérents à Aunay sous Crécy (dont 2 veuves) rattachés au comité de Vernouillet.

Nous avons une pensée particulière pour notre ami Félix qui nous a quittés. Il avait rejoint le Comité de Vernouillet appelé par ses copains d'Aunay, dont Jean Magaud, un des fondateurs qui était, lui aussi, un enfant du village.

Puis il a rejoint le bureau pour aider au fonctionnement du comité et assurer la distribution des courriers du secteur Tréon /Aunay sous Crécy / Crécy-couvé.

Il souhaitait que la FNACA perdure longtemps afin que les copains, qui avaient perdu leur jeunesse ou leur vie pour la nation dans ces conflits, ne passent pas dans l'oubli.

Le Comité de la FNACA

CCAS



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'objectif du CCAS est de venir en aide à nos administrés rencontrant des difficultés ponctuelles, parfois en lien avec les administrations. Lorsqu'un dossier est constitué, il est étudié par une commission composée en partie d'élus, qui agissent toujours avec la plus grande discrétion.

Chaque année, le CCAS offre un colis de douceurs aux habitants de la commune âgés de plus de 70 ans. En 2024, 101 colis ont été remis lors d'un apéritif festif un samedi de décembre. Pour ceux qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas y participer, le colis a été apporté à leur domicile par l'équipe municipale, les membres du CCAS et les bénévoles.



MICRO-CRÈCHE BABY VILLAGE

La micro-crèche d'Aunay-sous-Crécy accueille vos enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, en accueil régulier ou occasionnel.

La taille de la structure permet d'accueillir au maximum 10 enfants de 10 semaines à 6 ans.

Cet effectif restreint permet de regrouper les enfants dans une section unique, quel que soit leur âge.

L'effectif limité permet aux professionnelles de créer une relation individualisée, respectueuse et forte avec chaque enfant. L'équipe propose aux enfants un ensemble d'activités diverses : sensorielles, de manipulation, de motricité, des activités d'éveil corporel et musical,... L'organisation est pensée pour favoriser l'autonomie, les interactions entre des enfants d'âges différents et leur socialisation. Les parents sont régulièrement sollicités pour venir partager des temps festifs.

Mélanie, Élodie, Caroline, Séverine, Gladys (notre apprentie), Cécile ainsi que Marion (responsable de la structure) prennent soin au quotidien des enfants.

Pour l'année 2024/2025, 14 familles du territoire bénéficient d'une place. Beaucoup de "grands" vont rentrer à l'école en septembre, nous aurons donc des places disponibles à la rentrée prochaine. Que ce soit de manière ponctuelle ou avec un planning bien précis, n'hésitez-pas à inscrire votre enfant, les préinscriptions sont déjà ouvertes !

Pour plus de renseignements :

Micro-crèche « Baby Village »



L'association Faites du Sport a eu une année 2024 bien remplie.

En effet, nous avons organisé un Escape Game nouvelle génération « Tag Hunter » à Aunay-sous-Crécy début Mai ; une première dans la région. Nous déplorons cependant que malgré la réussite de l'évènement, peu de gens d'Aunay-sous-Crécy aient participé... Certaines familles venant du 27 et du 78 pour y participer.

Le 7 juillet 2024, lors du passage de la flamme à Dreux, nous avons organisé pour et avec la ville de Dreux notre traditionnelle Fête du Sport et du handisport. Pas moins de 30 sports différents étaient présents. Ce fut encore une fois une belle réussite.

Malgré un nombre croissant de participants chaque année (1200 personnes à Vernouillet en 2023), l'association a pris la lourde décision de ne pas programmer en 2025 de fête du sport et du handisport en raison de contraintes administratives trop lourdes. Nous remercions bien sûr les associations sportives qui nous suivent depuis le début. Pour rappel, la première édition a eu lieu en 2019 à Aunay-sous-Crécy.

Novembre 2024 : escape Game Tag Hunter à Gouville dans le parc du château, une très belle réussite en nocturne pour les plus courageux.

Le plus gros projet de l'année 2024 aura été l'organisation et la réalisation du Festival Apprendre Autrement ; après une 1ère édition en 2022 qui s'était déroulée au parc des expositions de Dreux, cette année, nous avons choisi de le faire en nous rendant directement dans les écoles afin que le plus de communes (des villes et rurales) puissent en profiter au vu des coûts très importants des bus si les écoles auraient dû se déplacer.

L'association a donc été sur octobre, novembre et décembre dans 22 écoles et a permis à pas moins de 2400 enfants de pratiquer le concept LEARN'O (apprentissage par le mouvement).

Dernier projet de l'année 2024, des journées sport à l'hôpital pour permettre aux enfants hospitalisés de sortir de leur quotidien de prise en charge (hôpital de Dreux, de Poissy et d'Evreux)

Pour 2025, de nouveaux projets sont en cours et seront bientôt dévoilés.



Mme Ravous

Présidente de l'association Faites du sport



OSEZ AGIR, DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

Le centre d'incendie et de secours d'Aunay-sous-Crécy en quelques chiffres.

- 12 sapeurs-pompiers
- 83% d'interventions de secours aux personnes
- 11% de feux
- 4% d'accidents de la circulation
- 2% d'interventions diverses
- Plus de 350 h d'interventions
- Plus de 21 000 h de disponibilités et d'astreintes
- Plus de 500 h de formations

Le centre a également vu, cette année, une évolution d'un point de vue opérationnel. En effet dans le cadre de la mutualisation des compétences et surtout dans un souci de proximité, les sapeurs-pompiers d'Aunay participent à une mutualisation des secours avec leurs collègues des centres de Tremblay-les-Villages, Châteauneuf-en-Thymerais, Brezolles et Saint-Rémy-sur-Avre. Cette collaboration consiste à assurer des interventions de secours à personne ou d'incendie.

Nous avons également répondu présent sur l'organisation et la mise en place de gardes postées au centre de secours de Anet et également sur l'envoi de personnel dans le cadre de la sécurité des jeux olympiques de Paris.

Le 1^{er} juin, comme tous les centres de secours du département, nous avons ouvert nos portes à la population. Ce fut l'occasion de rencontrer adultes et enfants et de promouvoir le volontariat. L'action sera reconduite en 2025.

Le 1^{er} décembre dernier, à l'occasion de la Sainte Barbe, patronne des pompiers, l'ensemble du personnel a été mis en avant.

En premier temps, félicitations à l'adjudant-chef Xavier Renard, à l'adjudant Julien Ménager, au sergent Virginie Le Borgne et au sapeur Gaëtan Marand, qui ont reçus en début d'année une citation à l'ordre du corps départemental de Monsieur le Préfet d'Eure et Loir, en reconnaissance de leur courage lors des violences urbaines de l'été 2023.

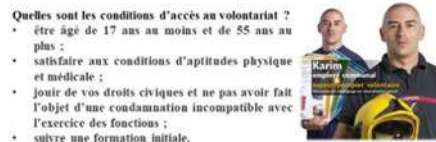
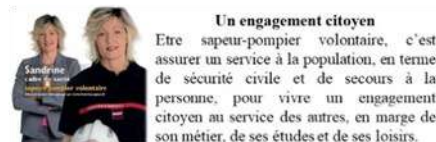
Plusieurs avancements en grade et récompenses ont été décernés :

- Avancement au grade de caporal pour Gaëtan Marand,
- Avancement au grade de Sergent-chef pour Virginie Le Borgne,
- Médaille d'argent pour 20 ans de service pour Mathieu Marand,
- Médaille d'or pour 30 ans de service pour Hugo Ribaud,
- Diplôme d'aptitude à la pratique du secourisme pour Céline Harouna.

A l'occasion de son allocution, le président du conseil départemental à reformuler son soutien à l'ensemble des sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir, a rappelé les différents travaux d'organisation territoriale et du financement du SDIS. Enfin pour conclure ses propos, il a été annoncé l'affectation, d'ici la fin du premier semestre 2025, d'un nouveau véhicule polyvalent au centre d'Aunay.

L'ensemble des sapeurs-pompiers du centre d'intervention vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Lieutenant Emmanuel LIAIGRE
Chef de centre



OSEZ AGIR... Devenez Sapeur Pompier volontaire

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

... Je ne me sens pas capable d'aller éteindre des feux
Mon rêve ne se réalisera jamais
C'EST FAUX !

... J'ai entre 40 et 55 ans
Je suis donc trop âgé pour être sapeur-pompier volontaire
C'EST FAUX !

... Je suis une femme
Etre sapeur-pompier, c'est un engagement au masculin !
C'EST FAUX !

Je peux être recruté pour assurer uniquement des missions de secours à personne

Le SDIS 28 recrute des SPV de 17 à 55 ans : je peux donc m'engager !

Devenir SPV est tout à fait possible !
Actuellement, au SDIS 28, 20 % des SPV en activité sont des femmes et elles représentent 40 % des SPV recrutés

SAPEURS - POMPIERS DE FRANCE



Apprendre à apprendre

L'association Initiatives Citoyennes Nouvelles (ICN) est une association sans but lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901, reconnue d'Intérêt général.

Nos activités ont lieu dans les locaux du Cercle Laïque, 19 Rue Pastre à Dreux.

Que propose l'association ICN ? :

Deux types de dispositifs sont proposés pour des enfants scolarisés du CP à la Terminale :

1. **L'aide aux devoirs** qui vise à accompagner les enfants dans la réalisation de leurs devoirs, en leur apportant les ressources nécessaires, des méthodologies de travail et en les aidant à développer leur autonomie.
2. **Le dispositif CLAS** (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) financé en partie par la Caisse d'Allocation Familiale d'Eure & Loir : ce dispositif répond à un cahier des charges précis qui s'appuie sur quatre critères définis :
 - Mobiliser les parents dans l'éducation de leur enfant et les accompagner au fonctionnement du système scolaire
 - Développer et maintenir les échanges école – parents
 - Apporter aux enfants un soutien scolaire en complémentarité avec les dispositifs existants
 - Renforcer le partenariat avec tous les acteurs socio-éducatifs

Ce dispositif n'est pas seulement une aide aux devoirs mais la mise en place d'un soutien scolaire renforcé.

Quels sont les ateliers proposés en 2024-2025 ?

A Dreux :

Pour les classes élémentaires :

- Lundi soir de 17H30 à 19H00
- mercredi matin de 10H30 à 12H00
- mercredi après-midi de 14H30 à 16H00
- jeudi soir de 17H30 à 19H00
- vendredi soir de 17H30 à 19H00
- samedi matin de 10H30 à 12H00

Pour les collégiens(nes) & lycéen(nes) :

- Lundi soir de 17H30 à 19H00
- jeudi soir de 17H30 à 19H00
- samedi matin de 10H30 à 12H00

A Aunay sous Crécy :

Pour les collégiens(nes) & lycéen(nes) : samedi matin (1H30 min.)

Cet atelier est encadré par Christine Bonnet, Professeur de Mathématiques.

Quelles sont les conditions d'adhésion ?

- Une adhésion annuelle pour la famille de 35 €
- Une participation annuelle pour les ateliers de 20 à 45 € selon le nombre d'enfants

Auprès de qui s'inscrire ou se renseigner ?

Association Initiatives Citoyennes Nouvelles (I.C.N.)

19 Rue Pastre

28100 Dreux

ma.icn.dreux@gmail.com

Téléphone : 02-18-48-37-88

Portable : 07-67-13-31-54



Nos ateliers sont animés par des bénévoles.

Chaque atelier est animé par 3 à 4 Bénévoles pour 12 enfants maximum.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez rejoindre notre équipe.

Notre association, reconnue d'intérêt général est habilitée à recevoir des dons en numéraires ou en fournitures et à ce titre, peut délivrer des cerfas donnant la possibilité au donateur de profiter d'une réduction d'impôt pour don.

Présidente : Christine Poussard (06-74-93-32-14)

Histoire d'Aunay-sous-Crécy

Par François HUREL



Suite de l'extrait du Recensement de 1851 à 1901 (voir Bulletin municipal n° 54 de 2024)

Le XXe siècle

- Mai 1901, suicide d'une bonne

Le 8 mai 1904, Marie Lenouvel, originaire des Côtes-du-Nord, employée comme bonne depuis sept ans chez Monsieur et Madame Blin, cultivateurs à la ferme de Villiers, met fin à ses jours en s'asphyxiant dans sa chambre à l'aide d'un réchaud rempli de charbon de bois. C'est Madame Blin qui, en rentrant le soir vers 9 heures à la ferme, découvrit le cadavre de la jeune fille. On attribue ce suicide à un chagrin d'amour.

- Mai 1904, élections municipales

Aux élections municipales de mai 1904, sur 86 électeurs inscrits, il y a 75 votants. Sont élus : M. Hurel, 47 voix ; Langlois, 41 voix ; Brière, 37 voix ; Poussin, 36 voix et Guerinot, 34 voix. Paul Hurel est élu maire et P. Poussin, adjoint.

- Août 1905, une bande d'apaches répand la terreur à Aunay-sous-Crécy

Exploit d'apaches : depuis quelque temps, une bande qui semble s'être établie à Aunay-sous-Crécy y répand la terreur. En pleine nuit, il y a quelques semaines, le maréchal-ferrant fut réveillé en sursaut et roué de coups ; la toiture d'un mur entourant la propriété de la veuve D... fut détruite et enlevée ; deux cyclistes sont arrêtés par cette bande et malmenés de la façon la plus brutale. L'un de ceux-ci, M. D... a eu sa bicyclette brisée.

- Mai 1906, les élections législatives

Sur 84 électeurs inscrits, il y a 79 votants. M. Azard reçoit 34 voix, Maurice Viollette reçoit 44 voix et il y a un bulletin nul. Maurice Viollette est élu député d'Eure-et-Loir dans la circonscription.

- Juin 1906, vol de cuivre à l'usine Hurel

M. Hurel, industriel à Aunay-sous-Crécy, s'apercevait que depuis quelque temps la provision de rognures de cuivre rouge nécessaire à sa fabrication diminuait avec une rapidité anormale. Il fit un inventaire et constata qu'il lui manquait plus de 400 kilos de cuivre, ayant une valeur de 900 francs. Supposant que ce cuivre lui avait été volé par les ouvriers et qu'il avait été vendu à des chiffonniers de Dreux, M. Hurel vint prévenir le commissaire de police et celui-ci fit des perquisitions qui amenèrent la découverte, chez M. Verdier, chiffonnier, rue du Val-des-Caves, de 38 kilos de cuivre volé. M. Verdier déclara avoir acheté ce cuivre à l'un des ouvriers de l'usine qui demeure dans la même rue...

- Juin 1906, création de la Société d'assurance mutuelle contre la mortalité des animaux de l'espèce bovine
- Le 30 juin 1906 est fondée à Tréon, sous la présidence de M. Allard, professeur d'agriculture, la Société d'assurance mutuelle contre la mortalité des animaux de l'espèce bovine des communes de Tréon, Aunay sous-Crécy, Crécy-Couvé et Saulnières. À la suite de la constitution de la société, sont élus : Asther Andrieux, cultivateur à Tréon, président; Zéphyr Brière, cultivateur au Printemps, vice-président.



- Mars 1908, la rivière empoisonnée

À la suite d'un accident survenu en mars 1908 dans l'usine Hurel, une certaine quantité d'acide sulfurique s'écoule dans la rivière, tuant plusieurs poissons. À la demande de l'administration des Eaux et Forêts, Monsieur Hurel est poursuivi devant le tribunal correctionnel de Dreux. L'audience se tient le 27 décembre 1909. Paul Hurel explique que c'est à la suite d'un accident survenu à une cuve que l'acide est tombé dans la rivière, une des feuilles de plomb était de qualité défectueuse et il y a eu une fissure.

- Mai 1908, les élections municipales

Aux élections municipales du 3 mai 1908, sont élus : Paul Hurel, L. Brière, Blin, Jumelle, Poussin, Guerinot, Adam et Langlois.

- 24 juillet 1909, le conseil municipal de Dreux s'inquiète des déversements de l'usine Hurel

Maurice Viollette, maire de Dreux : "Vous savez que le conseil municipal s'est ému des déversements d'acide sulfurique arrivés à plusieurs reprises à l'usine Hurel et pouvant faire craindre une contamination de la rivière. La commission départementale d'hygiène et la commission sanitaire ont étudié les moyens d'empêcher le retour de pareils accidents. Ces commissions ont décidé qu'il y avait lieu d'inviter Mr Hurel à garnir de gouttières les toits des bâtiments où se fabrique l'acide sulfurique ; à supprimer les caniveaux et rigoles qui emmènent les eaux d'égouts à la rivière ; à creuser deux puits destinés à recevoir les résidus d'acide et à diriger vers ces puits les gouttières et caniveaux par des pentes."

- 14 août 1909, attribution des biens de la fabrique

Par décret du 14 août 1909, le Président de la République Armand Fallières attribue à la commune, à défaut de bureau de bienfaisance, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église d'Aunay-sous-Crécy, alors placés sous séquestre.

- 19 octobre 1909, dissolution du conseil municipal et nouvelles élections

Par décret du 19 octobre 1909, le Président de la République, Armand Fallières dissout le conseil municipal « considérant que par suite des divisions profondes existants au sein du conseil municipal de la commune d'Aunay-sous-Crécy (Eure-et-Loir) aucune des affaires soumises à cette assemblée ne peut aboutir et que, notamment, le budget communal n'a pu être voté. Considérant que cet état de choses, en se prolongeant serait de nature à compromettre gravement les intérêts de la commune ».

À la suite de cette dissolution et dans l'attente de nouvelles élections, il fut institué "une délégation spéciale" pour remplir les fonctions du conseil municipal, composée de M. Jumelle, ancien maire, président, et de Messieurs Bourgeois et Desdoigts, membres. De nouvelles élections ont lieu le 21 novembre 1909 à l'effet d'élire dix conseillers municipaux. Sont élus : Paul Hurel (41 voix), Zéphir Brière (39 voix), Jumelle (37 voix), Foucault (36 voix), Poussin (36 voix) et Langlois (36 voix) et il y a ballottage pour quatre sièges. De nouvelles élections ont lieu le 28 novembre 1909 et sont élus Messieurs Desdoigts, Maillard, Letertre et Blin. À la suite de ces élections, le 5 décembre 1909, Monsieur Jumelle est élu maire avec 6 voix recueillies contre 5 à son concurrent, Monsieur Brière.

- 1916, quatre abonnés au téléphone

- ◊ Aimé Hurel et ses fils, produits chimiques
- ◊ Paul-Ernest Poussin, horticulteur-primeuriste
- ◊ Café du Chemin de fer, Jules Bazille, horticulteur
- ◊ Léon Desdoigts, négociant en pailles et fourrages

Trente-quatre ans après, en 1950, le nombre d'abonnés a très peu augmenté. Il y en a à présent huit : Allain, agriculteur aux Bois des Aises ; Blin, agriculteur à la ferme de Villiers ; la société Boivin et Puis aux Bois des Aises ; Marcel Desdoigts, produits agricoles ; les établissements Hurel, engrais ; Le Goff, cafetier ; Lesdanon, assureur et Marvin.

LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE

<https://aunay-sous-crecy.fr>

ACCUEIL MAIRIE DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ENFANCE ET JEUNESSE VIE LOCALE NOS AÎNÉS



AUNAY-SOUS-CRÉCY

Bienvenue

Je recherche...



ACTUALITÉS



Bruit et Respect du Voisinage



BULLETIN MUNICIPAL 2024



APP CAMPAGNOL – Actualités et alertes sur Smartphone



Démarches administratives

Carte grise, permis de conduire, carte d'identité, passeport, etc....

<https://www.eure-et-loir.gouv.fr/>

Autorisation de sortie du territoire : Formulaire Cerfa n° 15646*01

<https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15646-01>

Elections : Formulaire Cerfa n° 12669*02

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Recensement citoyen

[Recensement citoyen | Service-Public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024)

Actes d'état civil

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N359>

Pacs : Convention-type de Pacs – Formulaire Cerfa n° 15725*02

[Convention-type de Pacs \(Formulaire 15726*02\) | Service-Public.fr](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1572502)

Pacs : Déclaration conjointe – Formulaire Cerfa n° 15725*03

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R48756>



L'Application Mobile d'informations et d'alertes des collectivités

A quoi sert Panneau Pocket ?

Alertes météo, coupures de réseau, travaux sur la voirie, évènements et manifestations ... Que vous soyez chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, restez connectés à l'actualité de votre commune, des communes voisines et de vos lieux de vacances favoris.

Grâce à Panneau Pocket, **la mairie informe en temps réel la population** des informations et des alertes qui les concerne. Une application simple et engagée depuis 2017, l'application 100% française est utilisée par plus de 10 000 communes.

A Aunay-sous-Crécy, vous êtes aujourd'hui, **562** citoyens à vous connecter sur votre smartphone à cette application pour recevoir en temps réel les notifications des actualités de votre commune : **c'est l'information qui va vers l'habitant !**

A titre indicatif seulement, cela représente l'équivalent de **191 %** des foyers de la commune.

Vous étiez **422** en Janvier 2024 et **562** en Janvier 2025. Une augmentation de **140** Smartphones ou tablettes qui possèdent Aunay sous Crécy dans leurs favoris.

Merci aux résidents d'Aunay sous Crécy ainsi qu'aux nombreux autres qui nous suivent sur Panneau Pocket.

Merci pour l'intérêt que vous portez à l'outil de la communication de la Mairie !

Continuez à en parler autour de vous, à vos familles et vos amis. L'outil est gratuit, Anonyme et sans publicité.

Bonne utilisation !



FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES 562 à suivre les actualités de LA COMMUNE sur PanneauPocket !

A titre indicatif, cela représente 191% des foyers de la communes

100% gratuit
100% anonyme
0% publicité

Scannez-moi

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le ❤️ à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Informations sur la mairie d'Aunay-sous-Crécy :
Adresse de la mairie d'Aunay-sous-Crécy
Boulevard de la République
95000 Aunay-sous-Crécy
Contactez la mairie d'Aunay-sous-Crécy
Téléphone : 03 37 62 62 45
E-mail : contact@municipe.aunay-sous-crecy.fr
INFORMATION OFFICIELLE DE VOTRE MAIRIE

La Commission d'Informations remercie tous les participants (Associations, Directrice d'école, Directrice/Directeur de la micro-crèche et bien d'autres) pour leurs articles, leurs photos et leur contribution à la réalisation de ce bulletin municipal.

Toute l'équipe Commission Informations vous présente ses meilleurs vœux 2025 !

Clara STINAT, Carole MACHARES, Corinne COURCIER, Anthony TORNIL et Fan LAVOISÉ.



IL ÉTAIT UNE FOIS...

AUNAY-SOUS-CRECY

*Souvenirs,
Souvenirs...*

Extrait du bulletin municipal de Novembre 1983.

Le bourg s'appela d'abord Aulnay, puis vers 1600 Aulnay sous Couvé.

De 1790 à 1801, il s'appela Aunay-Crécy et depuis 1801 Aunay-sous-Crécy.

A l'époque de Charlemagne (dans les années 800), il y avait à Aulnay une manse seigneuriale, plusieurs manses et une église (une manse est une habitation rurale avec les terres qui y sont attachées).

Le 4 août 1747, la seigneurie d'Aulnay est vendue à Madame la Marquise de Pompadour moyennant 24 000 livres.

D'après une relation de l'abbé Boudet à la Société Archéologique, ce serait à Aulnay qu'auraient été fabriqués les éventails de la Marquise.

Le château d'Aulnay fut en grande partie détruit à la Révolution. Il en subsiste une aile avec ses deux tourelles et une des quatre tourelles d'angle (visibles aux établissements Hurel-Arc).

De la commune d'Aunay dépendent des écarts ou hameaux :

Le Bois des Aises : C'est une ancienne seigneurie. On y a trouvé des vestiges de l'époque gauloise.

Masserville : cette ancienne seigneurie est le principal hameau d'Aunay. Un acte antérieur à l'an 1186, nous apprend que Radulphe de Masserville possédait une terre auprès du Boullay-les-Deux-Eglises, dont il fit don aux lépreux de Beaulieu près de Chartres.

Villiers maintenant ferme est une ancienne seigneurie qui portait le nom de « Villiers sous Couvé ».

Le Printemps était en 1856 une auberge dont la construction datait seulement de quelques années.

La rue de Villiers

En traversant le village d'Aunay en direction de Crécy depuis Tréon, après avoir passé la place du village et l'école, on atteint la Rue de Villiers, identifiable par sa pompe, qui monte au Bois des Aises.

Jusqu'aux années 1950, cette rue ne comptait que deux maisons, une de chaque côté. À gauche, il y avait un grand champ de céréales, et à droite, un pré avec des pommiers où paissaient quelques vaches.

Quelques années plus tard, les vaches ont laissé place à 10 maisons jumelées construites par la SCODAC (Société de construction d'Aunay-sous-Crécy). Vingt ans plus tard, la SCODAC a acquis le grand champ et y a fait bâtir une dizaine de maisons supplémentaires.

Ensuite, des particuliers ont acheté des terrains et y ont construit des maisons individuelles.



D'AUNAY-SOUS-CRÉCY

- 1 Mon premier est souvent utilisé pour désigner quelque chose de grand. Mon second est une rue principale. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Grande Rue**
- 2 Mon premier est un matériau issu d'un arbre. Mon second est un animal rusé. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue du Bois Louvet**
- 3 Mon premier est une activité de détente en extérieur. Mon second est une voie de circulation. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue de la Promenade**
- 4 Mon premier est un diminutif de ville. Mon second est un mot pour désigner un petit village. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue de Villiers**
- 5 Mon premier est une voie de circulation large. Mon second est un arbre symbolique de la Méditerranée. Mon tout est une avenue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Avenue des Acacias**
- 6 Mon premier est une petite rue bordée d'arbres. Mon second est un type d'arbre avec des feuilles en forme d'étoile. Mon tout est une allée d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Allée des Erables**
- 7 Mon premier est une petite rue bordée d'arbres. Mon second est un type d'arbre fruitier. Mon tout est une allée d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Allée des Merisiers**
- 8 Mon premier est une grande route. Mon second est un nom de lieu. Mon tout est une route d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Route de Masserville**
- 9 Mon premier est une petite rue bordée d'arbres. Mon second est un adjectif pour désigner quelque chose d'ancien. Mon tout est une allée d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Allée de la Vieille Côte**
- 10 Mon premier est une rue. Mon second est un type d'arbre qui a des feuilles en forme de cœur. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue des Tilleuls**
- 11 Mon premier est une rue. Mon second est un terme pour une usine textile. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue de la Filature**
- 12 Mon premier est une rue. Mon second est un lieu de culte chrétien. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue de l'Eglise**
- 13 Mon premier est une rue. Mon second est un nom de famille. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue Menou**
- 14 Mon premier est une rue. Mon second est un endroit où l'on extrait du sable. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue de la Sablière**
- 15 Mon premier est une rue. Mon second est un endroit où les trains s'arrêtent. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue de la Gare**
- 16 Mon premier est une rue. Mon second est un endroit où l'on cultive des arbres fruitiers. Mon tout est une rue d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Rue du Verger**
- 17 Mon premier est un ensemble de logements. Mon second est le nom d'un bois. Mon tout est une résidence d'Aunay-sous-Crécy. **Réponse : Résidence du Bois Louvet**

UN GRAND MERCI AUX SOCIÉTÉS QUI NOUS ONT PERMIS DE FINANCER CE BULLETIN



**Electricité Générale
Théophile**

Dépannage - Alarme
Automatisme de portail
Contrôle d'accès

**NEUF et
RENOVATION**

06 09 76 04 83 / 02 37 82 68 99

electricite.theophile@gmail.com

1 Sente des Bois Boutaincourt - 28270 Chataincourt



Clément VANDYSTADT
07 86 62 63 52

23 rue de la République - 27530 EZY SUR EURE
Tél: 02 37 64 74 76 - Fax: 02 37 64 74 81
E-mail: contact@hvi27.com



Installation
Entretien
Dépannage

6, rue de Dreux
28500 GARNAY

Tél: 02 37 50 18 93
Port: 06 78 53 74 81
miko33@orange.com



GRIS BTP

Raccordement tout à l'égout clé en main

Christophe GRIS
9, rue du Clos Bordeaux
28170 Boullay les Deux Eglises
02.37.38.34.02/06.28.79.27.60
grisbtp@sfr.fr

Etude et montage du dossier
Vidange ancienne fosse
Branchement réseau public
Visite de conformité

Devis gratuit



- Nettoyage de la maison
- Lavage des vitres
- Repasseage
- Entretien des espaces verts
- Nettoyage des voitures
- Nettoyage des façades et des gouttières
- Évacuation d'encombrants
- Assainissement de lieux insalubres
- Intervention après sinistres (dégâts des eaux, incendie...)
- Travaux de bricolage et rénovation en tout genre

SECTEUR :
Intervenant sur le département de l'Eure-et-Loir et départements limitrophes.

COORDONNÉES :
06 61 53 50 70 - www.process-facility-avis.fr
Numéro de Siret : 90977348900018



CRÉDIT D'IMPÔT*
*Selon loi de 2008



- Tonte
- Débroussaillage
- Entretien périodique
- Désherbage
- Ramassage de feuilles
- Remise en état
- Nettoyage à haute pression
- Taille de haie et arbuste (hors élagage)
- Pose de robot tondeuse
- Évacuation des végétaux
- Location de matériel

(selon réglementation et droit du travail)

CRÉDIT D'IMPÔT*

*Selon loi de 2008

SECTEUR :
Intervenant sur le département de l'Eure-et-Loir et départements limitrophes.

COORDONNÉES :
06 61 53 50 70 - www.process-facility-avis.fr
Numéro de Siret : 90977348900018



- Vidage et enlèvement d'encombrants
- Nettoyage et désinfection
- Prestations 3D
- Entretien des pierres tombales
- Intervention après sinistres (dégâts des eaux, incendie...)

INTERVENTIONS :

- Chez le particulier
- Dans le cadre professionnel
- Syndrôme de Diogène
- Milieux insalubres
- Après décès
- Sur scène de crime (après traitement du dossier et accord par les forces de l'ordre)

Nous passons sur la voirie publique



SECTEUR :
Intervenant sur le département de l'Eure-et-Loir et départements limitrophes.

COORDONNÉES :
06 61 53 50 70 - www.process-facility-avis.fr
Numéro de Siret : 90977348900018



CRÉDIT D'IMPÔT*
*Selon loi de 2008



- Travaux de petit bricolage
- Déménagement
- Débarras, vidage et évacuation en tout genre (mise à disposition de benne)
- Rénovation
- Montage de meuble
- Nettoyage à haute pression
- Location de matériel

(selon réglementation et droit du travail)

CRÉDIT D'IMPÔT*

*Selon loi de 2008

SECTEUR :
Intervenant sur le département de l'Eure-et-Loir et départements limitrophes.

COORDONNÉES :
06 61 53 50 70 - www.process-facility-avis.fr
Numéro de Siret : 90977348900018



Votre conciergerie de services

